

# RETOUR D'EXPÉRIENCE CLIENT

---

**Exposition à l'amiante :  
Gestion d'une situation d'urgence pour  
un acteur de l'énergie**



# CONTEXTE

## Acteur des énergies

- Energies renouvelables
- Nombre de collaborateurs : 800
- Présence à l'internationale
- Site concerné : DROM COM

## ENJEUX

- Assurer la sécurité des personnes
- Protéger la santé des travailleurs
- Mettre en sécurité le site
- Être conforme avec la réglementation

## ETAT DES LIEUX

Dans le cadre d'un projet de rénovation d'une centrale à charbon en biomasse, des travailleurs de différentes entreprises extérieures sont intervenus sur un chantier situé dans les DROM COM.

Suite à une erreur de communication avec le diagnostiqueur amiante initial, les travailleurs présents sur le chantier ont été exposés à l'amiante sur une durée de 3 semaines.

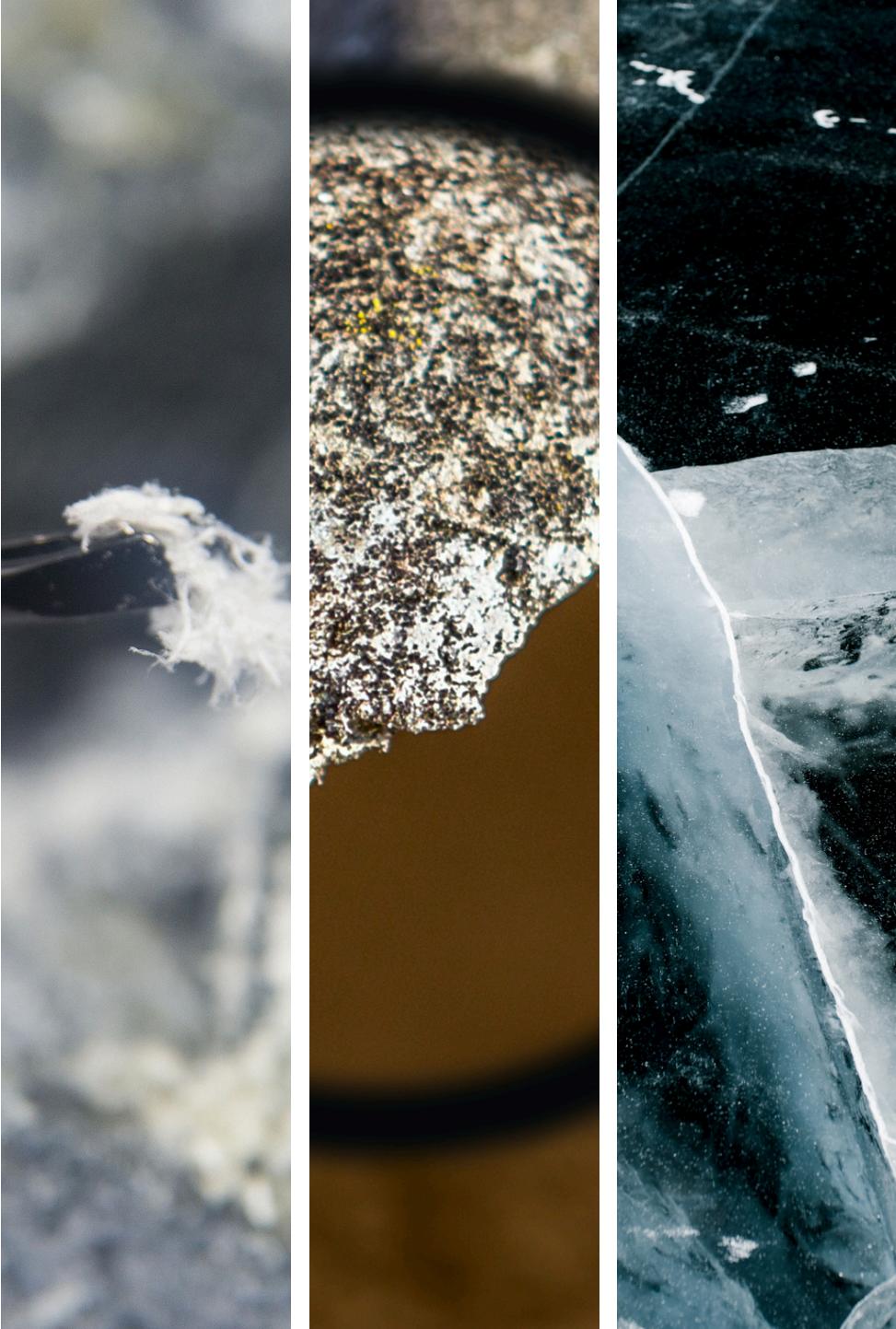
Le risque de contamination est élevé pour les salariés et le site doit être mis en sécurité très rapidement.

## SOLUTION

Un accompagnement rapide et personnalisé pour gérer cette situation d'urgence :

- Assistance Technique Amiante
- Repérage Amiante avant Travaux (RAT) sur des équipements industriels
- Formation de sensibilisation à l'amiante





# DÉMARCHE

**Une intervention rapide pour répondre à une situation d'urgence**

**Mise à disposition d'une personnes en permanence sur le site de l'entreprise.**

**1**

## **Mettre en sécurité le site**

- Répondre aux exigences de la réglementation amiante
- Conseiller sur les travaux à mettre en place

**2**

## **Protéger les travailleurs**

- Formation de sensibilisation à l'exposition amiante

**3**

## **Comprendre les causes de l'incident**

- Répondre aux interrogations du client

**4**

## **Effectuer la relation avec les tiers**

- Entreprises extérieures dont les salariés ont été exposés
- CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail)
- Inspection du Travail

# LA GESTION D'UNE SITUATION D'URGENCE PAR LES EQUIPES APAVE

## DURÉE TOTALE DE LA MISSION

- Environ 1 mois d'intervention
- Des interventions complémentaires à la demande en post gestion de crise

## LES BÉNÉFICES POUR LE CLIENT

- Réactivité et mobilisation : une prise en charge rapide par les équipes Apave, avec déplacement sur le site situé dans les DROM COM en pleine saison estivale.
- Intégration de nos équipes auprès des équipes du site pour traiter l'urgence de la manière la plus efficace.
- Sensibilisation des collaborateurs au risque amiante.
- Gestion de la communication avec les différents tiers
- Reprise de l'activité rapide et ainsi éviter la prolongation de l'arrêt.

[Découvrir notre  
accompagnement](#)



L'utilisation de l'amiante est interdite depuis 1997. Le danger de l'amiante provient de sa structure fibreuse : Lorsqu'un matériau contenant de l'amiante est usé, endommagé ou manipulé, il libère dans l'air des fibres extrêmement fines, totalement invisibles à l'œil nu et inodores. Si elles sont inhalées, ces fibres représentent un risque sanitaire majeur entraînant des maladies respiratoires (asbestose, cancer du poumon, mésothéliome...).



[Contactez-nous  
pour vos projets](#)